



Déclaration CFDT-VNF au CA du 16 décembre 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs de la Direction,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,
Cher(e)s collègues,

Notre organisation syndicale dénonce la transmission des documents la veille au soir. Ce délai volontairement tardif laisse à penser une volonté non dissimulée de la direction de VNF de freiner les échanges en ne laissant aux administrateurs aucune latitude d'analyse préalable des documents.

Malgré tout, concernant le budget, nous souhaitons faire un petit exercice de mémoire. Entre 2009 et 2016, le budget d'investissement alloué à VNF était de l'ordre d'un peu plus de 180 Millions d'euros, ce qui restait déjà très en dessous des simples besoins permettant de maintenir l'ensemble du réseau en bon état.

Entre 2017 et 2018, le budget a connu une sévère baisse qui, une nouvelle fois, a conduit à une dégradation du réseau.

Depuis, hors plan de relance, nous sommes sensiblement revenus au budget initial d'avant 2016 avec une différence majeure depuis 2009 qu'il convient de souligner :

PLUS DE 1000 ETP SUPPRIMÉS EN MOINS DE 10 ANS

Cette année, il est annoncé un budget supérieur pour 2021 de 109 millions d'euros correspondant à la première partie des 175 millions d'euros du plan de relance 2021/2022. Il devrait donc y avoir un solde de 66 millions d'euros complémentaires pour 2022.

Plusieurs questions découlent de ces annonces :

- Le plan de relance sera-t-il mis à profit pour régénérer le réseau VNF ou consommer pour accompagner l'automatisation et le passage à la télé-conduite de celui-ci ? Nous pensons que la télé-conduite d'écluse avec des portes hors d'âge, souvent fragiles, avec des étanchéités perfectibles est pour le moins aléatoire. De même pour la télégestion de la ressource en eau : certains biefs fuient massivement et mettent ainsi en péril les réserves d'eau ;
- Si tel est le cas, comment pouvons-nous penser moderniser un réseau, et y attirer du report modal, si les ouvrages ne sont pas en bon état ? Pour mémoire un rapport parlementaire indiquait que « VNF ne disposait plus des moyens suffisants pour assurer la mise en sécurité réglementaire du réseau qui lui est confié » ;
- Le Projet de loi de finances annonce une nouvelle baisse pour l'année prochaine de 99 ETP et 94 ETPT. Comment allons-nous pouvoir fonctionner et mettre en œuvre de façon optimale ce budget et ce plan de relance sans les moyens humains suffisant ?

Lors du précédent CA, la CFDT-VNF avait proposé que la direction porte auprès des tutelles une demande d'autorisation de recrutements hors plafond d'emploi pour les années 2021 et 2022 qui pourraient-être de façon gagnant/ gagnant orientées prioritairement sur le reclassement des personnels licenciés à Bridgestone suite à la fermeture annoncée au mois de mai 2021. D'abord peu enclin, le Directeur général et le Président ont indiqué, dans la dernière réunion bilatérale avec la CFDT-VNF, qu'ils avaient porté cette demande auprès du ministère et qu'ils confirmeraient leur demande et cette proposition par un courrier celle-ci étant encore à ce jour non arbitrée. A l'aube du vote du PLF 2021, ce courrier a-t-il été fait ? Qu'en est-il ?

De façon plus large, est ce qu'enfin, nous obtiendrons une visibilité pluriannuelle sur les moyens humains de VNF et allons-nous nous soustraire d'une décision purement numérique dans chaque projet de loi de finances ?

Ce point, est-il prévu dans le Contrat d'Objectif et de Performance (COP)? Pour quelle durée ? Ce COP ne cesse de se faire attendre et désormais la direction annonce aux représentants du personnel une première lecture du projet dans sa globalité fin janvier 2021. Les tutelles présentent ce jour peuvent-elles s'exprimer sur ce sujet ?

Le directeur général a été très clair avec les représentants du personnel : faute d'un arbitrage sur les baisses d'effectifs plus favorable dans le PLF 2021, il faudra renoncer à certaines missions car le report de charge sur les personnels restant n'est désormais plus possible. Allons-nous avancer à grand pas vers la « dénavigation », le déclassement de nos voies et le passage en Gestion hydraulique ? Est-ce cela l'avenir que vous destinez à VNF ? Si c'est le cas, il serait plus honnête vis-à-vis des personnels de jouer cartes sur table.

Si nous devons arriver à ce sur quoi nous alertons depuis des années, nous demandons de la visibilité sur les décisions en cours de réflexion par la direction. Nous voulons, dans les meilleurs délais, connaître leurs impacts sur le personnel en place et dont, à l'avenir, les missions sont plus qu'incertaines.

Merci pour votre attention.

Les représentants CFDT-VNF
Au Conseil d'administration